

Enjeux de la filière huile de palme en République de Guinée

Pierre Ferrand (ferrand@gret.org), Jacques Koundouno (jacqkoundouno@yahoo.fr), Floriane Thouillot (thouillot@gret.org), Kerfalla Camara (kerfcam@yahoo.fr)___

CES DERNIÈRES ANNÉES, la République de Guinée a connu une extension rapide des surfaces plantées en palmiers améliorés. L'arrivée prochaine en production de ces dernières, avec pour conséquence d'importantes quantités d'huile de palme produites, fait peser d'importants enjeux sur le développement de cette filière.

► Jacques Koundouno est le coordinateur du projet Acorh en Guinée Forestière (Gret).

► Pierre Ferrand est chargé de projet Développement agricole et filière agro-alimentaire au Gret.

► Floriane Thouillot est chef du projet Acorh en Guinée (Gret).

► Kerfalla Camara est le directeur de la Maison guinéenne de l'entrepreneur (MGE), partenaire du Gret pour la mise en œuvre du projet Acorh.

► Le projet Acorh (Amélioration des capacités des organisations des filières riz et huile de palme en Guinée) est présenté dans un encadré dans cet article.

► Les ressources bibliographiques liées à cet article sont détaillées sur la version en ligne : www.inter-reseaux.org
Voir aussi la documentation sur le site de la MGE : www.mge-guinee.org

L'HUILE DE PALME est la première huile produite, consommée et échangée en Afrique de l'Ouest. Toutefois, cette production est de plus en plus menacée par les importations d'huiles de palme asiatiques et les autres huiles végétales raffinées (ou non). Entre 1960 et 2005, la proportion d'huile de palme africaine dans la production mondiale est passée de 83 % à moins de 10 %. Pendant ce temps, l'huile de palme asiatique est passée de 16 à 85 %.

En Guinée, la production d'huile de palme est estimée à 60 000 tonnes/an et ne suffit pas à couvrir les besoins en huile alimentaire et en matière première pour l'industrie. Les importations d'huile représentent environ 18 % de la consommation totale d'huile des ménages guinéens.

Une filière encore peu structurée et largement artisanale. On estime que plus de 80 % de l'huile de palme guinéenne proviennent de la production artisanale à partir des peuplements naturels de la variété locale (Dura), le reste étant produit par les plantations de la Soguipah¹ et de plus en plus de plantations familiales à partir de la variété améliorée (Ténéra). La filière huile de palme en Guinée est donc loin d'être structurée autour de grands groupes industriels, comme cela peut être le cas en Côte d'Ivoire, au Nigéria ou encore au Libéria.

L'extraction d'huile de palme est une activité économique très importante dans la majorité des familles paysannes de la Guinée Forestière et de la Basse Guinée, que ce soit au niveau des producteurs, des transformateurs et des commerçants. Par ailleurs, l'huile de palme a une place centrale dans l'alimentation des guinéens, étant de loin le corps gras le plus consommé aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine.

L'essentiel de la production est extrait par les méthodes traditionnelles qui sont pénibles et longues et qui occasionnent beaucoup de pertes (rendements faibles : 8 % en moyenne par rapport au poids du régime, contre 25 % pour les méthodes améliorées).

Une diversité d'huiles de palme. Les peuplements naturels de palmiers à huile de variété locale (Dura) représentent plus de 90 % des palmiers à huile en Guinée. Cette variété est caractérisée par une production saisonnière (principalement de février à juillet), et de faibles rendements (5 à 10 litres par arbre/an). Ces variétés sont peu protégées contre les feux de brousse et l'action des récolteurs de vin de palme, ce qui réduit d'autant leur potentiel de production.

Les plantations de palmiers à huile de variété amé-

liorée (Ténéra) ont été principalement introduites en Guinée par des projets industriels, des actions de l'État et des ONG internationales, afin de satisfaire une demande en huile de palme croissante, tant sur le plan national que sous-régional. Cette variété est caractérisée par une production régulière toute l'année, avec des rendements beaucoup plus importants que les palmiers naturels (30 à 40 litres par palmier et par an). Sa productivité en fait une source de revenu très intéressante pour les paysans, malgré des problèmes de valorisation.

L'huile rouge traditionnelle pure (variété Dura) s'adresse plutôt à un marché de connaisseurs. Elle est très appréciée en Guinée et dans la sous-région (très bonne réputation liée à son goût associé à la couleur rouge vif). Le marché de l'huile mélangée (Ténéra-Dura) se développe pour répondre à cette demande croissante, valoriser les plantations de palmiers améliorés dont l'huile est peu appréciée et offrir un produit plus compétitif. Le mélange se fait soit au niveau des extracteurs (mélange de régimes de différentes variétés), soit au niveau des commerçantes (le plus souvent) sans que les consommateurs en soient informés. La différence de prix entre l'huile rouge traditionnelle pure (Dura) et l'huile maquiot (Ténéra) est d'environ 20 % (en 2011) en faveur de l'huile rouge traditionnelle. Ce différentiel de prix est en baisse depuis quelques temps, en raison de l'interdiction d'exporter mise en place par le gouvernement guinéen.

De nombreux défis face à un potentiel de développement important. Les pouvoirs publics guinéens considéraient en 2007, la filière huile de palme comme la deuxième plus importante filière vivrière derrière le riz, aussi bien en termes de sécurité alimentaire que de revenu, avec environ 10 000 tonnes exportées annuellement vers les pays limitrophes, particulièrement la Guinée Bissau et le Sénégal. Le potentiel de développement de cette filière est à la mesure de ses atouts : coûts de production les plus bas d'Afrique de l'Ouest, possibilité d'expansion des plantations, taux record d'extraction pour la filière industrielle, qualité appréciée par le consommateur, effets positifs sur l'environnement pour les plantations de Dura. Cela étant dit, le développement de cette filière ne va pas sans présenter quelques défis importants, notamment sur les aspects de production, de transformation et de commercialisation.

Accès à des plants de qualité et préservation de la biodiversité. L'appui à la production repose sur une plus grande dissémination de plants de palmiers

L'huile rouge

ON DISTINGUE différents types d'huiles en fonction des variétés et des modes de transformation utilisés :

- L'huile *rouge* s'obtient à partir d'huile de palmiers sauvages (Dura) avec une extraction par chauffage. Elle est consommée dans tout le pays et est également recherchée par les consommateurs des pays voisins. C'est l'huile la plus chère.
- L'huile *tobogui* s'obtient à partir d'huile de palmiers sauvages (Dura) avec une extraction par fermentation. Elle est consommée surtout par l'ethnie Toma (procédé traditionnel) et de plus en plus en Guinée Forestière.
- L'huile *maquinot artisanale*, plus claire, s'obtient à partir d'huile de palmiers améliorés (Ténéra) avec une extraction par chauffage. Elle est peu appréciée seule (en particulier en Guinée Forestière et en Basse Guinée, i.e. les zones de production) et elle est souvent mélangée à de l'huile rouge par les commerçantes pour être vendue plus facilement (couleur et goût). Elle est aussi beaucoup utilisée pour la saponification.
- L'huile *maquinot industrielle* de la Soguipah s'obtient à partir d'huile de palmiers améliorés (Ténéra) avec une extraction industrielle. Elle est très peu consommée en Guinée et principalement destinée à la saponification et à l'exportation vers les bassins de consommation africains non producteurs d'huile de palme.

améliorés (Ténéra) accompagnée de formations techniques aux planteurs. Pour le moment, une grande partie des plants de Ténéra est importée du centre national de production de matériel végétal de La Mé en Côte d'Ivoire (parfois sans réelle garantie sur la qualité). Un des grands défis de la recherche actuelle est aussi de faire émerger des variétés et souches nouvelles, dotées d'une grande productivité et d'une qualité de l'huile plus proche de la variété naturelle (couleur, texture, etc.).

Par ailleurs, l'engouement actuel des petits planteurs pour le Ténéra tend à favoriser le recours à du matériel végétal « tout venant » issu de grandes plantations industrielles ou familiales. Cette dissémination rapide de matériel végétal non contrôlé pourrait, à termes, avoir un impact très négatif sur la future production d'huile de palme.

En Guinée Forestière, un peu plus de 4 000 ha de plantations améliorées familiales ont été mis en place ces 3 dernières années avec l'appui de la Fédération régionale des planteurs de palmiers à huile et hévéa (Fereppah). 80 % de ces plantations ne sont pas encore entrées en production. L'extension des zones plantées en Ténéra se fait bien souvent aux dépens des peuplements sauvages de palmiers Dura, qui sont pourtant très importants pour la préservation de la biodiversité².

Enfin, cet engouement pour le palmier à huile risque de peser sur la mise en valeur des terres agricoles. La conversion des zones de culture de riz en plantation de palmier à huile accroît la concurrence pour la mise en valeur des terres. Cette pression sur les terres agricoles est aggravée par le développement et l'extension des activités minières.

Adaptation des capacités d'extraction et de la commercialisation en tenant compte de la segmentation du marché. La dynamique actuelle de diffusion des palmiers améliorés est renforcée par l'enthousiasme des autorités guinéennes et des bailleurs de fonds qui souhaitent appuyer le développement de la filière en Guinée. Cependant, de nombreux doutes semblent peser sur les capacités de transformation (extraction) actuelles à l'échelle villageoise et les capacités d'absorption du marché. Le risque est grand d'avoir prochainement une augmentation importante des volumes produits d'huile maquinot sans qu'il n'y ait en place les infrastructures appropriées pour traiter les régimes de palmier et écouler la production sur le marché national ou régional.

En parallèle, d'importants défis concernent aussi la commercialisation de l'huile de palme, il est capital de prendre en compte la segmentation du marché. Concernant l'huile rouge traditionnelle, essentiellement reconnue comme étant un produit de la Guinée Forestière, la mise en place de démarches collectives garantissant à la fois son image et sa qualité sont nécessaires. Pour l'huile maquinot, l'augmentation importante des volumes produits incite à réfléchir sur ses débouchés sur le territoire guinéen et dans la sous-région. La pratique non formalisée de mélanges entre huile rouge et huile maquinot semble pouvoir offrir une bonne piste de valorisation, l'huile mélangée obtenue ayant des caractéristiques organoleptiques plus proches des attentes des consommateurs. Mais cela nécessite de protéger les peuplements de Dura, et de mener un travail important de définition concertée de normes demandées par les professionnels de la filière, de diffusion de bonnes pratiques de production pour assurer la mise en marché de produits de qualité et d'information des consommateurs. Une attention particulière devra aussi être portée aux débouchés possibles pour les sous-produits de la filière huile de palme tels que l'huile de palmiste et le tourteau (valorisable notamment via les filières porcine et rizi-piscicole).

Concertation entre l'État et les professionnels sur les outils de politique commerciale. Le gouvernement guinéen a pris la décision de fermer ses frontières à plusieurs reprises (comme ce fut le cas en 2010-2011) pour limiter les exportations d'huile de palme (et d'autres produits vivriers) et faire baisser les prix intérieurs pour un meilleur accès aux consommateurs urbains alors que le marché intérieur n'était pas en mesure d'absorber la production d'huile rouge. Le Pniasa³ (2013-2016) indique un changement d'orientation en faveur d'un appui conséquent au développement des

Extraction traditionnelle (Dura), Basse Guinée



© Pierre Ferrand, Gret

exportations des produits de la filière huile de palme. Ce changement, qui devrait avant tout bénéficier aux producteurs d'huile de palme issue des plantations améliorées, doit s'accompagner d'une plus grande commercialisation d'huile de mélange, clairement affiché et validé.

La nouvelle législation de l'Union Européenne sur l'étiquetage des denrées alimentaires devrait entrer en vigueur d'ici 2013-2015. Celle-ci vise à parvenir à un étiquetage plus clair des denrées alimentaires et devrait permettre aux consommateurs européens d'être mieux informés notamment sur l'origine des huiles végétales. L'huile de palme issue des plantations asiatiques (Indonésie, Malaisie) est très mal perçue en Europe car ces dernières sont considérées comme largement responsables de la déforestation massive en cours dans cette partie du monde. Il est ainsi probable que les ventes d'huile de palme asiatique chutent fortement à destination de l'Europe, avec le risque que ces exportations soient réorientées vers l'Afrique, saturant le marché avec une huile d'importation beaucoup moins chère que l'huile locale. Même si l'attachement des consommateurs à des produits traditionnels comme l'huile rouge est très fort et que les habitudes alimentaires et la qualité supérieure des produits locaux devraient permettre de limiter un peu ces importations massives d'huiles asiatiques, il s'avère nécessaire d'anticiper cela par une réflexion sur des mesures tarifaires conformes à la réglementation de l'OMC et la politique commerciale de la Cedeao pour protéger les filières locales. ■

1. Société guinéenne de palmiers à huile et d'hévéas (Soguipah).
2. Il permet notamment d'obtenir les meilleures combinaisons de croisement (la variété Ténéra est la plus productive, mais issue d'une hybridation entre la variété sauvage Dura et la variété Pisifera qui est stérile).
3. Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire.
4. Amélioration des capacités des organisations des filières riz et huile de palme en Guinée (Acorh), www.mge-guinee.org/-Projet-ACORH-phase-2-.html
5. Projet d'appui à la dynamisation des filières vivrières (AFD) : Rendement de transformation de l'ordre de 400 kg de fruits cuits traités par heure contre 50 kg/heure pour la transformation avec la méthode traditionnelle, productivité du travail des transformateurs passant de 16 kg/personne/heure à environ 140 kg/personne/heure.

Appuyer les exploitations familiales et structurer la filière pour une meilleure valorisation de l'huile rouge guinéenne : quelques actions du projet Acorh⁴

L'œuvre du projet Acorh contribue au développement des filières locales riz et huile de palme afin de répondre aux besoins des populations en sécurisant l'approvisionnement des consommateurs et en augmentant les revenus des différents acteurs. Cette action, sur la filière huile de palme, passe par un appui aux groupements d'opérateurs constitués et naissants, de l'amont à l'aval (producteurs, transformateurs, commerçants), en combinant la formation organisationnelle et technique, l'accès facilité à des moyens financiers (intermédiation/relation avec des institutions de micro finance) et techniques (équipements, procédés améliorés), la concertation et les accords interprofessionnels et en favorisant l'autonomie des groupements pour une plus grande durabilité.

Ainsi le projet a déjà appuyé 4 unions et 2 groupements de planteurs en Guinée Forestière et installé des pépinières de palmier à huile Ténéra afin de favoriser l'accès et la dissémination de plants de palmiers à huile améliorés. Cet appui se fait en étroite collaboration avec la Fereppah. Dans le même temps, un appui spécifique est fourni aux groupements d'extracteurs via la diffusion de malaxeurs à huile de palme, dont les performances avaient été étudiées dans le cadre d'un projet précédent (DynaFiv)⁵.

Enfin, dans le cadre de l'appui organisationnel et structurel aux acteurs de la filière huile de palme, le projet a organisé, en août 2011, une première rencontre interprofessionnelle régionale de tous les acteurs de la filière sur le thème : *métiers et bonnes pratiques pour un produit de qualité*. Cet atelier a regroupé les représentants délégués de tous les maillons de la filière huile de palme des localités ciblées par le projet (N'Zérékoré, Gouécké, Lola, Sinko et Palé). Il s'agissait d'une première étape dans la définition commune de bonnes pratiques pour l'élaboration et la commercialisation d'une huile rouge locale de qualité.

Ainsi, l'ensemble des actions portées par le projet vise avant tout à promouvoir une huile rouge locale de qualité et rémunératrice pour les foyers ruraux ainsi que le renforcement de tous les acteurs de la filière y compris la Fereppah. Une réflexion va cependant être envisagée sur la promotion d'une huile de mélange en travaillant également sur les normes et les bonnes pratiques pour tenir compte de la nécessité de valoriser la production à venir des palmiers améliorés et préserver les plantations naturelles de Dura qui contribue à travers l'huile de mélange à faciliter la commercialisation de l'huile maquinot.